L'Arbresle magazine

26

Le magazine municipal
Décembre 2023

Un mois de décembre féérique !

© Simon Garnier

sommaire

p.4 et 5 Dossier

p.7 Zoom sur…

p.8 à 9 Calendrier des animations

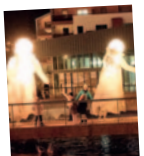

p.13 Inter-communalité

ALBERTAZZI
SERFIMEAU

CANALISATIONS D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT
RÉSEAUX D'INCENDIE ET DE CHALEUR /
ASTREINTE / POMPAGE

albertazzi@serfim-eau.fr
www.serfim.com

MIEUX ENTENDRE C'EST POSSIBLE !

Découvrez nos solutions personnalisées pour mieux comprendre votre entourage

audiopros
les professionnels de l'audition à votre écoute
2, place Sapéon
69210 L'Arbresle
04 74 72 58 49
www.audiopros.fr
TARARE 04 74 10 08 23
STE-FOY L'ARGENTIÈRE 04 72 57 79 25
ST-SYMPHORIEN S/COISE 09 85 19 57 07

Plus de 15 ans de proximité et d'écoute

CHANGEZ DE LUNETTES
AVEC LES MAGIC CLIPS
À PARTIR DE 29€*

* Magic Clips à partir de 29 € TTC (prix maximum conseillé). Clips non correcteurs compatibles avec les montures Afflelou Magic (voir informations en magasin). Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Novembre 2023. RCS Nanterre 304 577 794.

ALAIN AFFLELOU
L'ARBRESLE
1084 rue Claude Terrasse - Tél. 04 78 64 67 95

Éditorial

Bientôt Noël...

Dans l'éclat des lumières de Noël, ce mois marque la dédicace de la fin d'année aux enfants, à la famille, et aux proches. Ces moments de fêtes tant attendus ne peuvent nous empêcher d'avoir des pensées pour tous à ceux souffrent, aux nécessiteux, aux victimes des conflits qui touchent notre planète et en particulier à tous ces enfants qui subissent la folie des hommes et pour qui 2023 ne sera qu'un souvenir d'horreurs et de bombes.

En ces temps marqués par la peur de l'autre, le rejet, le racisme, et la haine envers ceux qui sont différents, il est essentiel de se retrouver, de partager, de s'écouter. C'est le sens même de l'engagement de notre équipe que de s'efforcer de créer les conditions propices au rassemblement.

La Fête des Lumières du 8 décembre, le marché de Noël, les animations et le spectacle de Noël, ainsi que le réveillon solidaire, offrent autant d'occasions de se retrouver pour des moments collectifs, d'échanger, de partager sans relâche notre foi en l'avenir.
Ma gratitude va aussi vers, nos associations, nos commerçants, et nos services municipaux qui s'engagent dans ces animations.

Ensemble, continuons chaque jour à construire cette ville solidaire que nous chérissons.

En attendant le plaisir de vous retrouver tout le long de ce temps de fêtes, toute l'équipe municipale et le personnel municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël.

Pierre-Jean Zannettacci
Maire de L'Arbresle

BLOC NOTE

Recyclez votre sapin de Noël

Points de collecte des sapins de Noël
Du 26 décembre au 15 janvier inclus (retrait des enclos le lundi 16 janvier au matin), la commune met à votre disposition 7 lieux de collecte de proximité dédiés aux sapins.
Vous les retrouverez sur les parkings :
- de l'aire de jeux des Vignes ;
- de l'école des Mollières ;
- près du Chemin du Borg ;
- de la place Sapéon ;
- de la rue Victor Hugo ;
- de la place du 19 mars 1962
- de l'avenue du 11 novembre.

Apportez votre sapin, il connaîtra une seconde vie grâce au compostage.

Vœux du Maire 2024 rendez-vous samedi 13 janvier !

Pierre-Jean Zannettacci, Maire, et l'ensemble des élus municipaux vous convient samedi 13 janvier à 17h à la salle Claude Terrasse à la cérémonie des vœux 2024. Un moment festif, convivial et en musique animé par le groupe Diameus & Co pour célébrer le passage à une nouvelle année tous ensemble autour d'un verre de l'amitié.
D'ici là, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

Prochain Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu **le lundi 11 décembre à 19h**, salle du conseil de la mairie de L'Arbresle (entrée côté terrasse).
Il s'agit d'une séance publique à laquelle vous pouvez assister.

Commune de L'Arbresle

Mairie : 04 74 71 00 00
E-mail : contactmairie@mairie-larbresle.fr
Site de la mairie :
www.mairie-larbresle.fr
• Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
• Mardi : 8h30-12h et 13h30-19h30

L'Arbresle Magazine
Directeur de publication :
Pierre-Jean Zannettacci
Adjointe à la communication :
Anne Thiéry
Service communication :
Claire Poulin, Lina Maouche

Réalisation :
Micro 5 Lyon
Photos :
Mairie de L'Arbresle, Sheila McCarron, associations et partenaires, freepik.com, thenounproject.com

3 600 exemplaires
Imprimé sur du papier fabriqué dans les usines qui travaillent selon le respect des normes environnementales et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

Urbanisme : une politique pensée vers l'avenir !

Imaginer et anticiper notre ville dans les 20 prochaines années minimum, c'est la mission de l'urbanisme, mené par le premier adjoint, Jean-Claude Gauthier. Avec un objectif : fixer un cadre réglementaire pour améliorer le bien-vivre.

Une révision du PLU lancée en 2024

Chaque commune possède un Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui fixe les règles d'utilisation des sols sur l'ensemble du périmètre communal. Il s'applique à toutes les parcelles, qu'elles soient propriétés publiques ou privées. Ce document est aussi un véritable planificateur urbain des projets d'aménagements de la commune (routes, parcs, écoles, etc.).

L'actuel PLU, dont la dernière modification date de 2019, ne permet pas de maîtriser les activités commerciales dans le centre-ville, ni de garder le contrôle sur la pression exercée par les promoteurs immobiliers. Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal, réuni le 25 septembre 2023, a voté le lancement de la révision du PLU. Cela sera l'occasion en particulier de retravailler les cahiers des charges des OAP, Opérations d'Aménagements Programmées : par exemple, plus d'espaces verts, plus d'éco-construction, des commerces en rez-de-chaussée, etc. Autre enjeu : limiter la place des services (agences immobilières, assurances, banques...), en renforçant celle des commerces, pour un centre-bourg vivant et dynamique.

Le PLU prend bien sûr en compte les problématiques géographique et géologique propres au territoire. En particulier, le risque d'inondation élevé, de glissements de terrain causés par des sols argileux, ainsi qu'une typologie contraignante : relief, route nationale, autoroute, chemin de fer, rivières… La carte des risques géologiques sera également mise à jour.

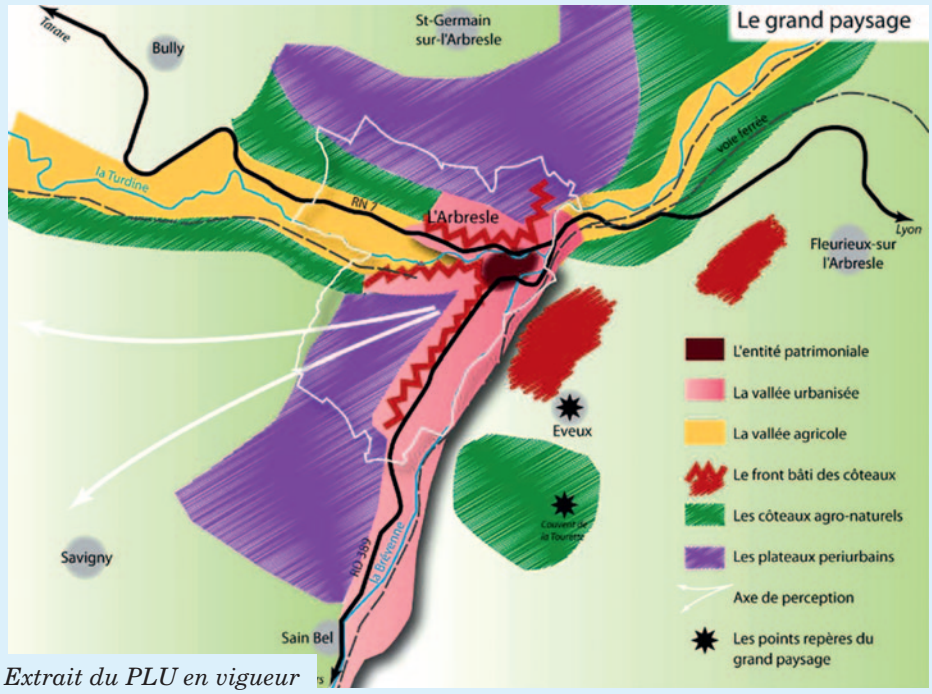

Extrait du PLU en vigueur

Une volonté urbaine plus verte

Le projet de loi ZAN "Zéro Artificialisation Nette" vise à réduire l'étalement urbain au profit du bâti existant à l'horizon 2027. Cet objectif environnemental permet de repenser l'urbanisme. En lançant d'ores et déjà la révision de son PLU, la mairie anticipe les dispositions de cette loi.

En mars 2023, une loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables a été votée. Enjeu : favoriser l'installation de capacités de production photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie, etc. dans toutes les communes françaises. L'identification des potentielles zones de production d'énergies renouvelables est en cours, pour les intégrer à la révision du PLU. Cette directive concerne les bâtiments communaux d'une emprise au sol supérieure à 500m2. L'objectif est de recouvrir 30 % de leurs toitures en panneaux photovoltaïque en 2023, 40 % en 2026 et 50 % en 2027.

Le Clos Landar : un projet de réhabilitation retenu

En avril 2023, la mairie lançait un appel à cession du domaine du Clos Landar, situé avenue André Lassagne, au bout du parking du 8-Mai. Sept projets ont été présentés devant un jury composé des membres de la commission urbanisme, d'un architecte du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement), d'un architecte et d'un paysagiste mandatés par la DDT. Ce jury a retenu deux projets financièrement viables, qui ont été présentés au Conseil Municipal du 25 septembre. Le projet associant le promoteur MAÏA immobilier et la société "La Maison de Blandine" a remporté la majorité des voix. Ces deux entreprises du Rhône, l'une spécialisée dans la rénovation du patrimoine historique, l'autre dans la création et la gestion d'habitats senior partagés et accompagnés. Le Clos Landar redeviendra un espace de vie, mêlant logements classiques et résidence pour personnes âgées autonomes. Son parc, ouvert sur la vallée, sera préservé.

À pied du stade au centre-ville

Afin de favoriser les mobilités douces, la municipalité souhaite créer un cheminement piéton entre le stade municipal et le centre-ville, rive droite de la Turdine. Un petit pont sera aménagé à l'arrière de la salle Claude Terrasse. Le terrain offrira une aire de jeux et de pique-nique. Le sentier se poursuivra le long de la berge, dont 600m en encorbellement au-dessus de la rivière, pour déboucher au niveau de la médiathèque. Un marché public de maîtrise d'œuvre vient d'être lancé. La réalisation est prévue pour 2025.

Vos questions sur l'urbanisme

J'aimerais installer une clôture. Ai-je besoin d'obtenir une autorisation ?

Non. Le PLU encadre seulement les caractéristiques techniques des clôtures. Un muret maçonné ne doit pas dépasser 1m20 de hauteur. S'il est surmonté d'un ouvrage en claire-voie (laissant passer le jour, type grillage, balustrade...), le tout ne doit pas excéder 1m80.

Je veux construire un abri de jardin. À partir de quelle surface dois-je effectuer une déclaration à la mairie ?

Si la superficie d'emprise au sol est inférieure à 5m², aucune déclaration n'est nécessaire. Entre 5m² et 20m2, il faut effectuer une déclaration préalable. Au-delà de 20m², vous devez demander un permis de construire.

J'ai besoin de changer/peindre mes volets. Faut-il une autorisation d'urbanisme ?

Oui. Toute modification de l'aspect extérieur d'une construction est soumise à une autorisation délivrée par la mairie.

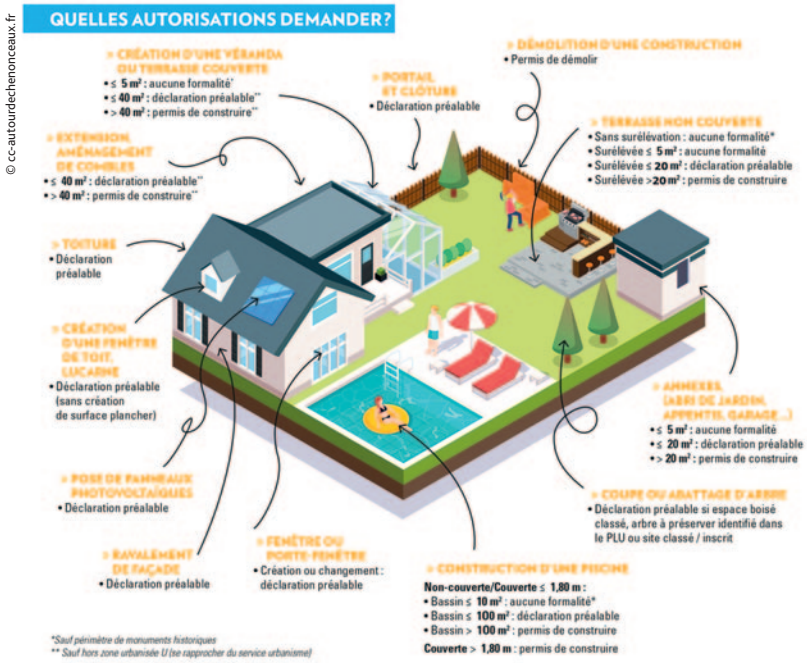

J'ai un projet de rénovation de façade. Puis-je obtenir une subvention ?

Oui. Selon la localisation de votre bien, des subventions pour rénovation existent. Rapprochez-vous du service urbanisme pour plus de renseignements.

Quels sont les délais d'instruction pour un dossier ?

Pour une déclaration préalable de travaux, le délai d'instruction est d'un mois sous réserve que le dossier soit complet et déposé sur le portail urbanisme du site internet de la mairie. Si le projet est situé en périmètre d'un monument historique le délai est de deux mois.
Pour un permis de construire d'une maison individuelle, le délai est de deux mois. Les permis de construire hors maison individuelle sont traités dans un délai de trois mois.

POUR CONSULTER le PLU actuel et pour toutes demandes d'autorisation, rendez-vous sur le portail Urbanisme du site de la mairie www.mairie-larbresle.fr (onglet Vivre / Mon cadre de vie / Urbanisme).
Vous pouvez contacter le service urbanisme par mail à urbanisme@mairie-larbresle.fr

BRÈVES

France Identité : L'Arbresle commune test

Vous avez besoin de refaire votre carte d'identité ? Et si vous participiez au dispositif France Identité. Le département du Rhône propose aux usagers volontaires de participer au test de l'application mobile France Identité. L'objectif : faciliter les démarches physiques ou en ligne nécessitant une preuve d'identité. Pour participer il est nécessaire d'être en possession d'un smartphone ainsi que d'une carte d'identité au nouveau format délivrée à partir du 1er décembre 2023.

Plus d'infos *mairie-larbresle.fr*

Renouvelez votre vignette de stationnement pour 2024

À compter du 1er janvier 2024 votre vignette de riverain ne sera plus valable. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2023 pour venir réaliser ou renouveler la vôtre à l'accueil de la mairie. Vous devez être muni des justificatifs suivants : pièce d'identité, carte grise du ou des véhicules, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Reconnaissance catastrophe naturelle

La commune de L'Arbresle, par publication de l'arrêté interministériel IOME2313528A au Journal Officiel, a obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de l'année 2022. Nous vous invitons à prendre contact auprès de vos assureurs le plus rapidement possible, afin de faire valoir vos droits.

L'Arbresle soutient ses commerces de proximité !

En juin 2023, sur décision du conseil municipal, la commune a signé une convention de veille et de stratégie foncière avec l'organisme EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) et la CCPA. Cet organisme permet l'acquisition par la mairie de biens commerciaux stratégiques via un portage financier. Ce dispositif innovant vise un seul objectif : la préservation du tissu commercial du centre-ville. Le principe : lorsqu'un commerce est mis en vente, la mairie peut faire valoir son droit de préemption commercial, le racheter grâce au soutien de EPORA, et le mettre à disposition d'un commerce similaire, le temps que celui-ci ait une santé financière suffisante pour reprendre le bail en son nom propre. C'est ce qui s'est passé rue Peillon, lors de la fermeture de la boutique pour enfants "Lorenz et Lena". Pour éviter que ne s'y installe une activité de service, la mairie l'a acquis et reloué à un porteur de projet, "Les Petites Canailles", magasin de vêtements d'enfants également.

ASVP : un nouvel agent investi dans la vie locale

Depuis septembre, la commune de L'Arbresle est heureuse d'accueillir Antonin, nouvel agent de surveillance de la voie publique (ASVP). A 31 ans, Antonin a une carrière atypique. Après de nombreuses années au sein de l'Etat Major des Pompiers du Rhône (SDMIS) au service logistique, il opère un changement de carrière en rejoignant la police pluri-communale de L'Arbresle. Une nouvelle carrière plus en adéquation avec ses missions de Sapeur-Pompier Volontaire à la caserne du Pays de L'Arbresle où il effectue toujours des interventions. Marié et père de famille, Antonin a grandi et vit encore à L'Arbresle. Après ce premier mois en fonction, son constat est

positif : *« Mes missions sont intéressantes et variées, répondre aux besoins des habitants est très gratifiant, j'apprécie aussi le contact humain qu'offre ce nouveau poste. »*

Pause Tendresse : une crèche dédiée au bien-être des enfants

En 1983, la Halte-Garderie Pause Tendresse ouvrait ses portes à L'Arbresle. Aujourd'hui, la crèche devenue, un Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, dispose de 35 berceaux quotidiennement. Histoire, espaces de jeux, projets, équipe éducative pluridisciplinaire composée uniquement de professionnelles de la petite enfance, découvrez une crèche en perpétuelle recherche d'améliorations et toujours à l'écoute des familles.

Un accompagnement familial de qualité

À l'été 2023, Pause Tendresse fêtait ses 40 ans en compagnie des enfants accueillis et de leurs parents. Un moment heureux, festif et convivial que toute l'équipe éducative était heureuse de partager avec les familles. L'occasion de faire un arrêt et regarder le chemin parcouru. En quarante années d'existence la crèche est passé d'une gestion de 16 à 35 berceaux avec un accueil possible de 40 berceaux maximum par jour. L'établissement à gestion municipale a longtemps été rattaché au CCAS de la ville avant un basculement dans le pôle Jeunesse en 2020. De son rattachement au CCAS, Pause Tendresse a conservé un esprit social, une attention particulière aux familles en difficulté. Des places d'insertion, d'accueil d'urgence peuvent être ouvertes. La commission d'admission tient compte du contexte familial. Comme le rappelle la directrice de l'établissement, Estelle Grimonet, être à l'écoute des familles est primordial : *« L'ADN de Pause Tendresse c'est l'accompagnement des familles, nous sommes véritablement attachés à l'écoute des besoins, pour le bien-être des tout-petits. »*

Une crèche en constante recherche d'améliorations

« Notre prise en charge de l'enfant, c'est d'abord sa sécurité physique mais aussi affective. Nous avons une véritable volonté de respecter le rythme biologique de chaque enfant (repas/sommeil/éveil..) et les étapes de son développement psychomoteur. »
À la rentrée 2023, après de nombreuses recherches pédagogiques, l'équipe a mis en place un nouvel accueil des 18 mois - 3 ans : la libre exploration éducative. Après un accueil commun en chanson, les tout-petits ont le choix entre quatre activités animées par des professionnels. Les enfants peuvent choisir librement de changer d'activité plusieurs fois. Ce nouveau fonctionnement favorise les échanges entre enfants et apporte un nouvel élan à l'équipe éducative. Cela s'ajoute au programme Culture pour Tous (présence d'artistes peintres, musiciens, etc.), aux sorties au marché, à la médiathèque, à l'heure de parcours psychomoteur du lundi, etc. Un projet de végétalisation de la cour est aussi à l'étude.

Yvette Fragne, adjointe aux affaires sociales et Petite Enfance

« Quelle place occupe l'établissement dans la politique petite enfance de la ville ? »

« C'est un enjeu d'avenir et le rôle de la collectivité de créer les conditions favorables pour garantir l'accueil des jeunes enfants dans un lieu d'épanouissement encadré par des professionnels qualifiés afin de répondre aux attentes des parents dans les meilleures conditions. »

PAUSE TENDRESSE EN CHIFFRES :

35 berceaux

14 agents dont 10 en présentiel constant avec les enfants

2 sections : 10 semaines-18 mois et 18 mois-3 ans

4 animatrices diplômées du CAP Petite Enfance

Un accueil régulier et un accueil occasionnel

Un accueil jusqu'à 4 ans les mercredis et vacances scolaires

Découvrez l'agenda

Demandez le programme ! Tout au long du mois de décembre, notre ville illuminée sera le décor de nombreuses festivités, organisées par la mairie, les commerçants et les associations, réunis pour vous offrir en cette fin d'année de nouveaux instants de solidarité, de partage et d'émerveillement...
Quel plaisir de se retrouver !

Du mercredi 28 novembre 2023 au 6 février 2024 à la salle d'exposition de la Médiathèque

Exposition "Paysages des Monts et Coteaux du Lyonnais"

Par le CAUE

Découvrez des paysages uniques et pourtant si familiers mises en scène par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône métropole. Vernissage mercredi 6 décembre à 11h.

Vendredi 8 décembre à partir de 18h

Fête des Lumières !

© Simon Garnier

À 19h30, après une déambulation dans le centre-ville, le spectacle "TOTEMS" de la compagnie locale des Quidames prendra place dans l'amphithéâtre Sapéon. Il réchauffera vos corps et vos cœurs grâce aux *« figures géantes évanescentes, vêtues de longs manteaux, les Totems. Ils vous attirent, vous frôlent, vous caressent jusqu'à vous envelopper parfois. Leurs mouvements sont faits de déséquilibres maîtrisés et de tourbillons incessants. Ils vibrent, dansent et jouent sur des musiques rythmées et joyeuses. La lumière qui les habite est le témoin de leur vie intérieure, régie par un Passager qui les anime »*. Profitez également d'une soirée animée du côté des associations et commerçant arbreslois entre buvettes, gourmandises, lâcher de lanterne, divertissements pour petits et grands...

Vendredi 1er décembre à 18h (enfants) et à 20h (adultes) à la Médiathèque

Soirée dictée !

Venez tester votre niveau d'orthographe ! À 18h : dictée "spécial jeunesse", réservée aux enfants jusqu'à 14 ans. À 20h : dictée traditionnelle pour adultes. Attention, les places sont limitées : accès libre sur inscription à la médiathèque.

festif de l'hiver !

Samedi 16 décembre à 17h à l'église de L'Arbresle

Concert d'orgue et hautbois de Noël

Du Mont Fuji aux Alpes suisses : un programme de découverte et de voyage pour ce concert de Noël en duo associant le hautbois et le bel orgue de l'église de L'Arbresle. Pour sa 2e participation à notre concert de Noël, l'organiste Lionel Avot s'associe avec Olivier Hue, hautboïste. Bach sera au centre de ce programme, mais vous entendrez aussi un clin d'œil au Japon et une Suite alpine, dont des pièces du jeune compositeur suisse Benjamin Righetti, qui ose des échos aux cornes suisses. Un concert pour célébrer un Noël plein de tendresse et de joie !

Samedi 16 et dimanche 17 décembre

Marché de Noël de L'Arbresle

Chalets, balade en calèche, photo avec le Père Noël, grand sapin décoré, chant de Noël, maquillage, retrouvez toute la magie de Noël rassemblée pendant deux jours place de la République. Fort de son succès des deux précédentes éditions, le marché de Noël de L'Arbresle promet d'être encore plus flamboyant cette année. Une vingtaine d'artisans locaux exposeront dans les chalets en bois conçus ou rénovés par les Services Techniques de la ville ! L'occasion de parfaire ses achats avant le Réveillon mais aussi de profiter d'un moment gourmand et chaleureux aux foodtrucks présents.

Horaires :
- **Samedi 16 de 10h à 21h**
- **Dimanche 17 de 10h à 18h**

Vendredi 22 décembre à 19h
à la salle Claude Terrasse

Spectacle de Noël

Offert par la mairie !

Entre Pinces par la Compagnie Solfasirc

« Êtes-vous prêts à voir l'impossible ? » Sortant de la douche, le personnage rencontre ses invités dans la salle à manger : *« Comment se fait-il qu'ils soient arrivés si tôt ? »* Zut, mais il n'est pas encore habillé ! Il va falloir le faire en toute discrétion... pourquoi pas sur le fil à linge ? Une fois vêtu et très élégant, il décide de convertir le public en orchestre. Prêts ?

« Le cirque et la musique ont toujours fait bon ménage et la compagnie Solfasirc l'a joyeusement illustré dans son spectacle, pour le bonheur du public. » La Montagne.

Tout public à partir de 3 ans. Durée : 55 min.

AGENDA

Décembre 2023

Vendredi 1er à 18h
Médiathèque
Soirée "Dictée"

Samedi 2 de 10h à 17h
Maison des Associations
Braderie solidaire
Secours Populaire

Samedi 2 de 13h30 à 19h
et dimanche 3 de 9h à 18h
Salle Claude Terrasse
Exposition-vente d'art artisanat solidaire
Association LACIM

Mardi 5 à 19h
Salle Claude Terrasse
Ateliers de Territoire
Réunion Publique

Vendredi 8 à partir de 18h
Centre-ville de L'Arbresle
Fête des Lumières

Lundi 11 à 19h
Mairie - Salle du Conseil
Séance du Conseil Municipal

Vendredi 15 à 19h
Salle d'exposition de la médiathèque
Soirée jeux
Association La Ronde des Jeux

Samedi 16 à 11h
Médiathèque
Voyage aux pays des contes
Dès 4 ans. Gratuit.

Samedi 16 à 16h30
Salle d'exposition médiathèque
Show d'improvisation des Carafonds
(MJC de L'Arbresle)

Samedi 16 à 17h
Eglise de L'Arbresle
Concert d'orgue et hautbois de Noël
Gratuit

Samedi 16 et dimanche 17
Place de la République
Marché de Noël

Samedi 23 de 10h-12h et de 14-17h
Place de la République
Animations de Noël
Comité des Fêtes, Classes en 4 et I Love Les Mollières

Vendredi 22 à 19h
Salle Claude Terrasse
Spectacle de Noël "Entre Pinces"
Gratuit

Janvier 2024

Jusqu'au 17 janvier
Espace Découverte
Expo "Géologie du Beaujolais"

Mardi 9 à 14h30
Salle Claude Terrasse
Conférence : "L'Italie Rome et région de Naples"
par Geneviève Badache - La Faluche Arbresloise

Samedi 13 à 11h
Médiathèque
Voyage aux pays des contes.
Dès 4 ans. Gratuit.

Samedi 20 janvier
Médiathèque
Nuit de la Lecture
Ludothèque - La Ronde des Jeux

BRÈVES

Vacances d'hiver : inscrivez vos enfants à l'EMS

Comme à chaque période de vacances scolaires, l'École Municipale des Sports propose un programme d'activités riche et diversifié pour les 6-14 ans. Ouverture de l'EMS du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024 pour les vacances d'hiver. Les inscriptions se feront au cours du mois de décembre.

Contact
Caroline Mayenson au 06 73 83 08 79 ou ca-mayenson@mairie-larbresle.fr

Jeux vidéo : Un nouvel espace à la médiathèque !

Depuis mi-novembre, vous pouvez jouer gratuitement à des jeux vidéo sur place à la médiathèque. Un espace dédié avec écran plat et manettes de jeux vous attend en famille ou entre amis.
Sur inscription.

Plus d'infos *mediatheque-2l.fr*

Accueil des nouveaux arrivants

Vous avez emménagé à L'Arbresle cette année ? Faites-vous connaître et rencontrer l'équipe municipale ainsi que d'autres habitants lors d'un pot d'accueil : samedi 13 janvier, à 16h, à la salle Claude Terrasse.
Assistez ensuite aux vœux du Maire aux habitants à 17h.

Contact
communication@mairie-larbresle.fr

Espaces verts : quelles plantations en hiver ?

Gèle, canicule, entretien, taille, besoin en eau… le service Espaces Verts doit prendre en compte de nombreux paramètres avant de sélectionner les plantations de la commune. Le choix des espèces est donc primordial pour créer un environnement viable autant pour la flore que pour la faune. À l'automne, voire en hiver suivant les conditions climatiques, se produit la descente de sèves, après cette période c'est le moment propice pour les transplantations d'arbres et arbustes. De plus, planter pendant cette période permet un meilleur suivi en eau et un bon enracinement avant le printemps.
« Notre objectif est de diversifier la palette végétale, explique Christophe Thiné, chef du service Espaces verts. Avec le changement climatique, des plantes qui ne résistaient pas auparavant résistent maintenant. On favorise les espèces du Sud mais pas seulement, l'observation est la clé. Planter diverses variétés permet aussi d'éviter la propagation de maladies. »

Les plantations de l'hiver 2023

- **Parking du 8 mai :** plantation de 1150 arbustes : Rosiers, Juniperus et Romarins sur la butte
- **Parc du Souvenir :** remplacement des marronniers par des Chênes des Marais
- **Parc des Mollières :** mise en pleine terre d'arbres et arbustes auparavant placés dans des pots à plusieurs endroits de la ville. Remplacement des tilleuls par des Arbres aux Abeilles.
- **Avenue de la Paix :** plantations d'une quinzaine d'arbres issus de trois essences différentes : Chêne à feuilles de châtaigner, Zelkova du Japon et Micocoulier de Provence

Rond-point du Groslier Gazon fleuri

- **Avenue du 11 Novembre :** 80 nouveaux arbres plantés

Préservation de l'environnement : une volonté quotidienne

Afin de protéger l'environnement et la biodiversité, le service Espaces Verts met en place des actions au quotidien. Notamment, le recyclage : deux acacias Robinier déracinés à la suite du chantier avenue du 11 Novembre ont été replantés devant le gymnase du Groslier. Au parc des Mollières, de nombreuses plantes en jardinière ont été replantées en terre pleine. Les tilleuls abattus ont quant à eux été recyclés en paillis ou en bancs naturels. Le bien-être des arbres et plantes est pensé en adéquation avec celui de la faune. Le rond-point du Groslier rénové en mai 2022 abrite un gazon fleuri composé d'un mélange mellifère, favorable aux abeilles. Le choix des roches est également crucial pour la biodiversité animal (hérissons), l'installation est complétée d'une spirale à insectes.

Infos travaux : clocher de l'église

En janvier 2024, des travaux de maçonnerie débuteront au niveau du clocher de l'église de L'Arbresle.
Un échafaudage sera mis en place à la mi-décembre. Par conséquent, les cloches devront être arrêtées et ne sonneront plus durant le 1er trimestre 2024.

Plus d'infos *mairie-larbresle.fr*

Mobilité : installation de deux bornes de recharge électrique

Le SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône) accompagné de la commune et du Département a mis en place des bornes IRVE de recharges rapides de véhicules sur les parkings Victor Hugo et des Epis. Ces bornes permettent une recharge complète ou occasionnelles sur l'espace public. Elles sont accessibles en continu 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Leur utilisation nécessite un badge d'abonnement (à commander sur www.izivia.fr) ou de télécharger l'application mobile Izivia. La durée de stationnement sur ces emplacements (de recharge) est identique de celle du parking où les bornes sont installées : Parking Victor Hugo : 4h / Parking des Epis : 2h.

Plus d'infos :
www.mairie-larbresle.fr

Réveillon solidaire 2023

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les Arbreslois isolés, en difficulté ou démunis à un dîner dansant, chaleureux et convivial, pour partager ensemble un moment d'évasion en cette période de fêtes de fin d'année. Le réveillon solidaire se tiendra donc le jeudi 28 décembre à la salle Claude Terrasse. Il est proposé à une somme symbolique de 2 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Cet évènement est possible grâce au partenariat et au soutien de plusieurs entreprises et associations locales : nous les en remercions. Modalités d'inscription : les associations Restos du Cœur, Chaudron du Cœur, Aphra, Secours Catholique, Secours Populaire, Accueil Amitié Arbreslois, GEM L'Arbre à Palabres, ADMR, Collectif d'Habitants distribuent des bulletins d'inscriptions auprès de leurs bénéficiaires.

Contact :
CCAS de L'Arbresle
au 04 74 71 00 05

BRÈVES

Défilé des classes en 4 : inscrivez-vous !

En septembre 2023, ce sont les classes en 3 qui renouaient avec le défilé des conscrits.
Vous êtes de la classe 4 ou de toute autre classe ?
Contactez le Comité des Fêtes sur bit.ly/classes-arbresle-2024

Réunion publique : Ateliers de Territoire

Assistez à la réunion publique de présentation des résultats et propositions issus des ateliers de territoire : **mardi 5 décembre, à 19h, salle Claude Terrasse**.
Menés par les services de l'État et la CCPA, ces ateliers ont étudiés depuis 2021 différents scénarios pour améliorer la mobilité dans la Vallée de la Brévenne. Notamment l'axe de Courzieu - L'Arbresle, et l'ensemble des modes de déplacements (train, modes actifs, voiture).

Des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

L'office de Tourisme du Pays de L'Arbresle vous propose plein d'idées cadeaux à offrir aux amoureux de la nature et des bons produits.
Plus d'infos
arbresletourisme.fr / bons-cadeaux /

Bientôt des passages piétons colorés à L'Arbresle !

Dans le cadre de la 1ère édition du budget participatif, les Arbreslois ont voté à la majorité pour le projet de réalisation de passages piétons colorés. L'objectif : égayer notre ville mais aussi inciter les voitures et camions à ralentir dans les zones de flux importants, et ainsi apporter plus de confiance et d'autonomie aux piétons dans leurs déplacements. La réalisation du projet sera lancée en 2024.

Ski pour tous, l'esprit Club !

Ski Pour Tous (SPTA) offre la possibilité à TOUS de pratiquer le ski. **Chaque hiver, 2 formules de glisse vous sont proposées :**

- **4 week-ends** en formule tout compris (transport, pension complète, forfaits 2 jours).
- **Un séjour "jeunes"** (de 8 à 18 ans) d'une semaine pendant les vacances d'hiver.

Permanences les samedis de 10h à 12h au magasin Intersport de l'Arbresle.

Contact *www.skipourtous.eu ou par mail à skipourtous@orange.fr*

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Perdre son emploi est une épreuve mais ce n'est pas une fatalité. SNC offre aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, un soutien humain, personnalisé, sans limite de temps ainsi que des conseils techniques pour orienter leurs démarches de recherche d'emploi. Écoute active sans jugement, attitude compréhensive, bienveillance, accompagnement gratuit, SNC est présente dans le Pays de L'Arbresle.

Contact par mail *06 75 00 84 63snc.arbresle@snc.asso.fr /*

Offrez-vous des vitamines !

Farandole propose une vente de cagettes d'agrumes au profit de l'école Dolto-Lassagne. Infos, tarifs et commandes avant le 3 décembre : bit.ly/ope-agrumes-farandole2023
Récupération des vitamines : mardi 19 décembre de 16h30 à 20h30 à la salle Claude Terrasse.

Contact *06 71 97 17 68 - farandole.larbresle@gmail.com*

Les associations solidaires à L'Arbresle

Plusieurs associations solidaires sont présentes sur la commune et apportent leur aide aux personnes en difficulté. La période hivernale arrivant à grand pas, point sur les permanences et actions de ces associations.

Secours Populaire, Secours Catholique, Chaudrons du Cœur et Restos du Cœur font toutes le même constat : le nombre de personnes qui les sollicitent est en augmentation. Le contexte joue sur le pouvoir d'achat des ménages, et s'acheter à manger, se vêtir, se chauffer devient compliqué pour beaucoup. Le Chaudron du Cœur fait part de ses constats : « *En 2022-2023, durant 23 semaines, notre association est venue en aide à 135 familles, soit 1406 paniers distribués grâce aux subventions de la CCPA et des mairies, aux dons d'entreprises, et à la participation des professionnels de l'alimentaire.* »
Les Restos du Cœur renchérissent : « *Notre association comme toutes les autres subit de plein fouet l'inflation et le nombre grandissant de familles ce qui fait que cette campagne est plus restrictive dans les inscriptions et les dotations alimentaires.* »
L'entraide est plus que jamais nécessaire, et heureusement, souvent au rendez-vous.
Ainsi, le Comité du Secours Populaire du Pays de l'Arbresle a effectué une collecte à Super U le 30 septembre dernier et remercie tous les clients de cette enseigne pour leur générosité et leur bon accueil. Même gratitude pour le Chaudron du Cœur lors de ses collectes dans les grandes surfaces.
Tous ont à cœur de continuer à soutenir sans conditions le plus grand nombre de personnes. Le CCAS de la commune prend également sa part et travaille de concert avec ces partenaires importants.
Nous récapitulons ci-dessous les permanences des différentes associations (mais elles font bien d'autres choses encore !) :
Par ailleurs, le Secours Populaire organise sa braderie dans les locaux de la Maison des Associations **le samedi 2 décembre de 10h à 17h**. Ouvert à tous.

Plus d'infos :

- **Secours Populaire Français Maison des Associations, 33 rue Gabriel Péri / larbresle@spf69.org**
- **Secours Catholique 5 rue Berthelot / sc-larbresle@laposte.net**
- **Le Chaudron du Cœur lechaudronducoeur69210 @gmail.com / 06 87 89 76 69**
- **Restos du Cœur de L'Arbresle 15 rue de Lyon / 04 78 35 20 36 / ad69.larbresle@restosducoeur.org**

Lundi	9h30-11h30	Secours Catholique	Accueil	5 rue Berthelot
Mardi	14h30-16h30	Secours Catholique	Atelier couture	5 rue Berthelot
Mercredi	8h30-12h	Restos du Cœur	Permanence et distribution alimentaire	15 rue de Lyon
Mercredi	14h30-16h30	Secours Catholique	Rencontres café, tricot, etc.	5 rue Berthelot
Jeudi	8h30-12h	Restos du Cœur	Permanence et distribution alimentaire	15 rue de Lyon
Jeudi	13h30-17h	Restos du Cœur	Permanence et distribution alimentaire	15 rue de Lyon
Jeudi	18h30-19h	Restos du Cœur	Permanence et distribution alimentaire	15 rue de Lyon
Vendredi	9h-11h	Chaudron du Cœur	Distribution alimentaire	Salle Thimonnier (stade)
Samedi	9h30-12h	Secours Populaire	Permanence (et vestiaire solidaire les 1er samedis du mois)	Maison des Asso, 33 rue G. Péri

SYRIBT : Bientôt un nouveau visage pour la Brévenne à la Giraudière

Le hameau de la Giraudière, à la croisée des communes de Bessenay, Brussieu et Courzieu, est aussi une terre de confluence, avec la Brévenne, le Cosne et le Tortoron, qui ont été très "domestiqués" au fil des décennies. Les aménagements humains ont conduit à la création de seuils, au remblai et à l'enrochement des berges, ouvrant au passage un beau terrain de jeu pour la renouée du Japon. Ces modifications ont fortement appauvri la biodiversité locale, et favorisent le caractère extrême des épisodes de crues ou de sécheresse à cause de la suppression des zones d'expansion des crues, de la suppression des boisements naturels, du réchauffement de la température des rivières à cause de l'étalement du lit, etc. Le projet porté par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine a ainsi été pensé dans un double objectif de restauration écologique de la Brévenne et de diminution du risque d'inondation. Après les abattages et débroussaillages nécessaires, de gros travaux de terrassement ont débuté au mois de juin 2023, et finiront en janvier 2024 par des plantations tout le long de la Brévenne. Ce chantier d'ampleur a fait l'objet de plusieurs visites en cours de chantier pour les habitants et écoliers de la Giraudière.

Plus d'infos :
www.syribt.fr
ou page Facebook

Quelques chiffres :

1 km de cours d'eau concerné,

3 seuils supprimés dont un de 1,20 m de haut, sous le pont de la RD50,

275 mètres linéaires "désartificialisés", avec enlèvement des enrochements par exemple,

20 000 m³ de terrassements dont 10 000 m³ évacués,

8 000 boutures et plantations d'arbres et arbustes, 1,5 ha de surface replantée en berge.

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Rénovation : découvrez les aides financières

Dans la cadre des dispositifs de rénovation de l'habitat, vous pouvez bénéficier :

- De subventions et primes cumulables
- D'avance de subventions et/ou prêt à Taux 0
- D'un accompagnement technique et financier gratuit

Pensez à vous renseigner avant de commencer vos travaux !
Avant de déposer votre demande de subvention pour la rénovation de votre logement, vérifiez si votre projet nécessite une demande d'autorisation d'urbanisme.

VOS TRAVAUX APPORTENT UNE MODIFICATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT OU MODIFIE PARTIELLEMENT SA DESTINATION ?

- Ravalement ou isolation par l'extérieur de vos façades
- Remplacement de vos fenêtres, volets, portes
- Réfection de la toiture
- Installation de panneaux solaires
- Création d'ouvertures ou de sorties en façades ou toiture (fenêtres, vélux, ventilation, cheminée ...)
- Installation de pompe à chaleur
- Aménagement de combles...

Retrouvez la liste des travaux, les CERFA et les informations détaillées sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578

Contactez la commune dans laquelle se situe le logement pour connaitre vos obligations et la marche à suivre.

Vous voulez savoir si vous êtes éligibles ?

- Un projet locatif ? Des travaux d'adaptation de votre logement pour rester à domicile ? Contactez l'association SOLIHA à aidehabitatCCPA@soliha.fr ou 04 74 05 35 75
- Un projet de rénovation énergétique ? Contactez l'ALTE69 à contact@alte69.org ou 04 37 48 25 90

Besoin de conseils ? Une permanence se tiendra mercredi 20 décembre de 9h à 12h à la mairie de L'Arbresle.

Prenez rendez-vous sur :
colibris.link/RDVhabitatCCPA

Plus d'images sur
www.facebook.com/ mairielarbresle.fr

Voyage Seniors 2023

Du 16 au 23 septembre - Les seniors arbreslois ont profité d'un séjour au frais à Evian-Thonon-Les-Bains. Ce séjour, organisé par le CCAS de la Mairie de L'Arbresle permet à nos aînés à revenus modestes de partir en vacances et de profiter de belles activités.

© Sheila McCarron

Week-end festif

Du 22 au 24 septembre - Retour du défilé des conscrits avec les classes en 3, la vogue, la foire d'automne et la braderie des commerçants en centre-ville.

Arrêt sur images

Octobre rose édition 2023

Du 1er au 31 octobre - De nombreux événements pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein ont eu lieu sur la commune : exposition, vente au profit de la Ligue contre le Cancer, Gym rose, Zumba Rose, stand d'apprentissage de l'autopalpation.

Spectacle : "Songes d'un Illusionniste"

Le 21 octobre - Premier spectacle de la saison culturelle mutualisée avec Saint-Germain-Nuelles et Bully à la salle Claude Terrasse. Devant une salle presque comble, l'illusionniste et mentaliste Rémi Larrousse a impressionné le public avec son don pour lire dans les rêves.

Chantier jeune de l'automne

Le 27 octobre - Six jeunes Arbreslois ont travaillé durant 3 jours sur un chantier peinture dans les locaux de la mairie accompagnés d'une animatrice et d'un peintre professionnel.

© Sheila McCarron

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre - Dans le Parc du Souvenir Français, élus municipaux, sapeurs-pompiers, gendarmes, officiels, élèves et habitants se sont rassemblés pour un moment de mémoire.

État civil

Ces informations paraissent avec l'accord des familles.

• Bienvenue à…

Vernay Timéo	*22/04*
Aksoy Théo	*28/04*
Buquet Seguin Nina	*08/05*
Cortès Clémence	*10/05*
Millan Léa	*11/05*
San Jose Amalia	*26/05*
Oger Célestin	*27/05*
Gauvin Léon	*09/06*
Eskikurt Dilda	*27/06*
Durand Giupponi Paul	*04/07*
Isik Yunus	*06/07*
Rauly Espigue Lucie	*15/08*
Rouzaire Clémence	*23/08*
Lecouteux Pierre-Camille	*29/08*
Mathorel Samuel	*17/08*
Hagrepi Anduena	*16/08*
Aït-Hama Alexi	*18/08*
Espinasse Machabert Lily	*30/08*
Nassib Augustin	*05/09*
Dawlatzai Zainab	*19/09*
Bach D'hollander Aaron	*29/09*
Lecomte Clarence	*04/10*
Jougler Ferreira Amaury	*12/10*
Devernoille Tiam	*20/10*

• Ils se sont mariés…

Merlin Louis et Prevost Violaine	*19/05*
Hugon Jérôme et Petrini Anne-Laure	*26/06*
Rollet Matéo et Diologent Estelle	*08/07*
Duclos Antonin et Tureau Allison	*23/09*

• Nos regrets

Corbedda Lucien	*14/01*
Dutour Maurice	*09/02*
Arquilliere Née Dubost-Martin Marie Odette	*11/08*

EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

L'Arbresle demain

Nouvelle vie pour le Clos Landar

Pour rappel, la commune a acquis la propriété pour éviter qu'elle ne tombe entre les mains de promoteurs qui auraient pu la raser et construire des immeubles.

Différents usages ont été envisagés mais les projets successifs ont échoué. Le bien se dégradait. Il fallait agir, d'où la décision de le céder en encadrant sa reprise : restauration obligatoire de la demeure, sauvegarde des espaces verts.

Le choix de la majorité s'est porté sur l'installation d'une "Maison de Blandine" : un habitat partagé pour 25 seniors autonomes, chacun locataire d'un T1/T2, et cuisine, salle à manger, salon et bibliothèque communs. Quatre jeunes actifs ou étudiants habiteront sur place également, assurant à tour de rôle une présence permanente auprès des résidents. Cette offre étoffe celle des structures existantes sur le territoire.

7 ou 8 logements classiques complètent le projet. Important aussi, le promoteur associé est expérimenté en bâti ancien. Une salle du site, réservée à l'héritage de Maître Philippe, sera gérée par une association.

Le groupe majoritaire
"L'Arbresle Demain"
FB larbresledemain ou
larbresledemain@framalistes.org

L'Arbresle Atouts Cœur

Texte non transmis.

L'Arbresle Ecologique et Solidaire

Bonjour à tou.te.s,

Nous avons voté contre la cession du Clos Landar à la société Maïa. Nous estimons que l'égalité de traitement due à tous les candidats n'a pas été respectée. Nous avons saisi la Préfecture et à l'heure où nous écrivons (mi-octobre), nous attendons leur retour.

Nous avons atteint le sommet de la technocratie puisqu'une simple demande de marquage au sol pour les vélos après la rénovation de la RD389, pourtant réglementaire, a nécessité deux courriers au Département, plusieurs courriels à la majorité sans rien à l'horizon. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Heureusement, la mise en place du budget participatif d'un montant de 15 000 € par la majorité nous a remonté le moral. Quel projet sera mis en œuvre entre un passage piéton coloré, l'installation de tables de jeux ou la lutte contre les moustiques ?

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

Caroline Faye et Sébastien Majerowicz
larbresleentransition@framalistes.org

PS : Nous sommes deux à siéger au Conseil Municipal. Avec nous, il y a une équipe et vos mots d'encouragement qui nous font plaisir. Un grand merci ;)

Groupe scolaire Champagnat

Des établissements scolaires à l'écoute de tous

ÉCOLE STE THÉRÈSE
L'Arbresle

Options : Cambridge, Anglais renforcé, Bilangue Allemand / Espagnol, Latin Chorale / Orchestre, Foot.

Encadrement renforcé : Cadre éducatif, Educateur Vie Scolaire par niveau. Voyages scolaires, Echanges culturels, associations sportive et musicale.

Pastorale Aumônerie : Préparation aux sacrements, actions de solidarité.

Diplômes : DNB et Cambridge : 100 %

Ecoles : Classes multi-niveaux, Label Eco, Ateliers Montessori, enseignant spécialisé, ateliers méridiens d'expression corporelle.

COLLÈGE CHAMPAGNAT
L'Arbresle

ÉCOLE ST MARTIN
Savigny

GROUPE SCOLAIRE CHAMPAGNAT
20 rue Berthelot—69210 L'ARBRESLE
Tel. : 04 74 01 02 82
mail : contact@groupechampagnat.fr
Site : www.groupechampagnat.fr

NCM PLOMBERIE

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE 7J/7

PLOMBIER CHAUFFAGISTE DEPUIS PLUS DE 10 ANS

Société basée à Fleurieux sur L'Arbresle
Déplacement Rhône Alpes
07-61-14-87-29

L'archipel
Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle

PASS ARCHI MOTIVÉ A PARTIR DE 30 €/mois

ESPACE AQUATIQUE
ESPACE FORME
ESPACE BIEN-ETRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

PLUS D'INFORMATIONS
—
L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle
Route de Grands Champs - 69210 SAIN-BEL
04 74 01 55 00 / contact@archipel-aquacentre.fr
www.archipel-aquacentre.fr

Restons connectés !